VILLE DE SEES
61500

Délibération n° **018/2024**

Finances : 7 – 7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 FEVRIER 2024

Date de convocation : 15/02/2024
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 23 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de Conseillers votants : 24
Date d'affichage : 05/03/2024

VOTE : Voix Pour : 24 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-quatre le 28 février à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, M. Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, Jacques MAUSSIRE, Adjoints, Mme Martine MEYER, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, M. Raymond FREBET, M. Nicolas BUSNOT Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, Mme Virginie BRUNEAU.

Absents Excusés : Mme Martine LEMOINE, M. Damien SOREL, Mme Béatrice MIKUSINSKI.
Ont donné pouvoir : Mme Martine LEMOINE à Mme Paméla LAMBERT, M. Damien SOREL à M. Christophe ROBIEUX

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Subvention façades/toitures – Mme DEBACKER Hélène

➲ **Rapporteur : Mme LAMBERT Paméla, adjointe aux finances**

VU le Code Général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 14 du Conseil municipal de la ville de Sées en date du 10 octobre 2016.
VU la délibération n° 003/2020 du Conseil municipal en date du 29 janvier 2020 prorogeant jusqu'au 31/12/2020 l'opération collective de restauration du bâti ancien situé dans le périmètre des monuments historiques.

VU la délibération n° 105/2020 du 25 novembre 2020 portant renouvellement de la politique d'aide pour les ravalements de façades et les réfections de toitures.
Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le 02/10/2023
Considérant que le montant de l'aide est égal à 11 % des travaux TTC, plafonné à 1 100 €
Considérant que la demande faite le 15/12/2023 par Mme DEBACKER Hélène, domiciliée 9 Rue d'Argentré - 61500 Sées, entre dans le cadre de la délibération n° 105/2020 visée ci-dessus ;

Détail de la demande :

Lieux des travaux	Nature des travaux	Montant des travaux	Montant subvention 11,00%	Montant accordé
30 Rue Billy	Toiture	20 729,75 €	2 280,27 €	**1 100 €**

➲ **Le conseil municipal après en avoir délibéré par 24 voix pour, Mme DEBACKER étant concernée par cette délibération a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.**

➢ **ACCORDE,** à Mme DEBACKER Hélène, une subvention de 1 100 € pour les travaux de réfection de toiture sur la maison située 30 Rue Billy - 61500 Sées

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

MAIRIE DE SÉES (ORNE)

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI

Le 29 février 2024

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20240228-Del-018-2024-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024